



Madame GARRAUD Laurence
Epicerie Au Passage
56 rue de la République
16560 AUSSAC-VADALLE

Aussac-Vadalle, le 15 avril 2022

Madame,

J'ai reçu vendredi 08 avril 2022 une lettre recommandée de votre part sans aucune pièce jointe.

Une autre lettre recommandée, reçue le même jour, fait actuellement l'objet d'une demande de renseignement auprès de l'auteur d'une pièce de son contenu.

Dans votre lettre vous demandez un dédommagement urgent de 10 000 € dans l'immédiat.

Je suis très surpris de cette demande au regard de mon courrier du 19 janvier dernier, dans lequel je vous invitais à me rencontrer pour examiner les solutions possibles aux difficultés d'exploitation de votre commerce.

Comme je l'avais indiqué à M. Lagarde, Président des Buralistes de la Charente, dans ma réponse à son intervention en votre faveur et dont je vous avais adressé copie, l'évolution de votre chiffre d'affaire à une origine multiple.

Puisque vous ne souhaitez pas me rencontrer, je vous prie de bien vouloir me communiquer au plus vite, afin de vérifier la recevabilité de votre demande, les éléments suivants :

1. Comparatif du chiffre d'affaire chiffré de l'entreprise des périodes de juin 2020 à septembre 2020 et de juin 2021 à septembre 2021,
2. Comparatif du chiffre d'affaire chiffré et ventilé par activité de l'entreprise des périodes de septembre 2020 à décembre 2020 et de septembre 2021 à décembre 2021.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Gérard LIOT



Mairie 61 Rue de la République 16560 Aussac-Vadalle

Tél : 05 45 20 61 60

Courriel : mairie@aussac-vadalle.fr Internet : www.aussac-vadalle.fr